

DIRECTION DU SPORT  
RLG/FB

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 OCTOBRE 2008

### PROJET DE DELIBERATION

**OBJET : Complexe du Bois Pins - Réhabilitation et réalisation de terrains de football.**

---

Rapporteur : Murielle BRIONNE

Le changement de propriétaire du terrain de football Honoré Cosperec situé 23 route du Fort Bloqué, entraîne la perte d'une surface de jeu mise à disposition de la Ville.

Pour la nouvelle association « Football Club Ploemeur 56 » née de la fusion des clubs Espérance et Amicale Laïque, la nécessité de terrains engazonnés s'impose dans le cadre des entraînements et des rencontres de championnats.

A partir de ce constat, la Ville a décidé de réhabiliter un terrain stabilisé ( T 2 ) et projette la réalisation d'une surface engazonnée sur le site du Bois Pins

Coût total de l'opération : 250 000 €

Le Conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « sport, jeunesse, enfance, prévention et insertion » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **AUTORISE** le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil général.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**  
Le Maire,

Loïc LE MEUR